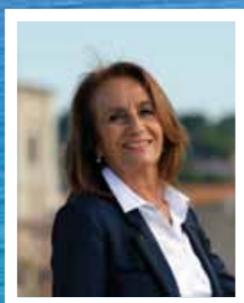


Le CASSIDEN

janvier & février 2019



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

J'ai le plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour cette nouvelle année 2019, que nous venons de débiter ensemble !

Je souhaiterais en ce début d'année remercier mes adjoints, les membres du conseil municipal, les employés municipaux et métropolitains pour leur collaboration et leur fort engagement, et je les félicite pour le travail accompli en cette période particulièrement contrainte financièrement, due au désengagement constant de l'Etat envers les collectivités.

Mon engagement, vous le savez, est de parfaire encore et encore notre formidable qualité de vie.

A cet égard, après l'obtention de la 3^{ème} fleur en 2008, et l'attribution du prix national de la valorisation paysagère en espace urbain en 2017, Cassis s'est vue attribuée la 4^{ème} fleur qui récompense la politique menée par la municipalité et les efforts faits par tous les Cassidens !

Délivré par un jury national, ce label, le premier à être connu par nos concitoyens, se positionne comme garant de la qualité de vie et de l'attractivité d'un territoire.

9 communes sont labellisées «4 fleurs» dans la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, 2 dans les Bouches-du-Rhône.

À l'issue de leur visite, les membres du jury ont souligné le dynamisme de notre commune dans la valorisation de son environnement.

Ils ont été particulièrement sensibles à toutes les réalisations effectuées dans l'espace urbain depuis 10 ans, tout en privilégiant de nombreuses actions environnementales dans le cadre du développement durable, la protection constante de l'environnement sur terre comme en mer, la propreté du village, son fleurissement exceptionnel, son authenticité et la qualité de vie de ses résidents.

Je remercie chaque administré et commerçant, de faire des efforts pour notre village, qu'il soit toujours plus beau et toujours plus propre.

Cassis est en symbiose avec son environnement ; Cassis est un joyau, préservons-le !

Avec mon équipe, vous le savez, nous continuerons à travailler au quotidien dans la proximité et la transparence, comme nous l'avons toujours fait. Nous continuerons à gérer Cassis avec les valeurs que nous partageons tous, avec conviction et passion, avec audace, ambition et courage, dans le respect de chacun et chacune d'entre vous !

Pour ma part, je serai toujours attentive à vos observations, attachée à une concertation constructive.

Cassis est assurément l'un des plus beaux lieux au monde. Nous partageons le bonheur d'y vivre.

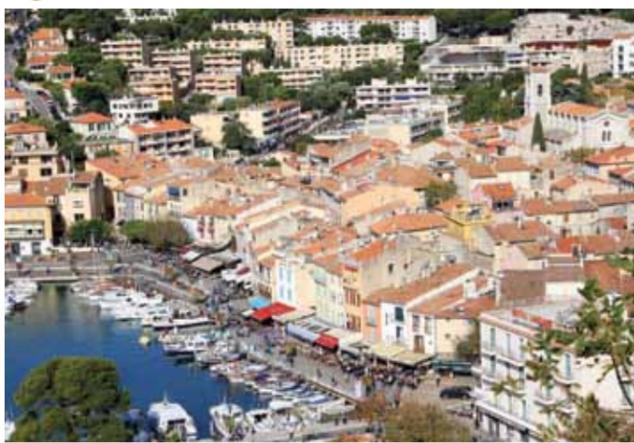
Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous, une belle année 2019, dans la **joie**, riche de succès, **sereine** et **éclatante**, dans l'**harmonie** et la **splendeur** de Cassis !

Danielle MILON
Maire de Cassis

*Chevalier de la Légion d'honneur
Vice-Présidente du Conseil départemental
Présidente de Provence Tourisme
Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence*



HABITAT DÉGRADÉ : QU'EN EST-IL JURIDIQUEMENT ?



En matière d'habitat dégradé, il convient de distinguer les différentes procédures qui peuvent être mises en œuvre.

Ces procédures se distinguent en fonction des désordres constatés dans le logement ou les parties communes si celui-ci est compris dans un immeuble.

LES LOGEMENTS INDÉCENTS

L'indécence d'un logement relève des relations contractuelles entre le bailleur et le locataire. La notion de décence s'apprécie par rapport à la conformité du logement à des caractéristiques minimales de confort et d'équipement mais aussi de salubrité et de sécurité (Décret n° 2017-312 du 9 mars 2017 modifiant le décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002 relatif aux

caractéristiques du logement décent). Les litiges relatifs à la décence entre un propriétaire et le locataire relèvent du tribunal d'instance.

Un locataire se trouvant dans un logement qui ne respecte pas les règles de décence doit avertir son propriétaire ou le gestionnaire du logement par courrier recommandé avec accusé de réception.

Dans le cadre de son pouvoir général de police, le Maire peut intervenir si le logement ne respecte pas les règles définies par le Règlement Départemental Sanitaire des Bouches-du-Rhône. Dans ce cas, il est nécessaire que le locataire ait en amont engagé des démarches envers son propriétaire ou le gestionnaire de son logement et que ces dernières se soient avérées infructueuses.

Des professionnels seront alors mandatés par la ville pour visiter le logement et ce afin d'établir le coefficient d'insalubrité de celui-ci. Si le logement est indécence la commune engagera alors une procédure à l'encontre du propriétaire ou du gestionnaire. Si le logement est insalubre elle transmettra le dossier à la Préfecture.

LE LOGEMENT INSALUBRE

La lutte contre l'habitat insalubre est une compétence du Préfet. La notion d'insalubrité concerne des menaces pour la santé causées par l'indignité de l'habitat. L'insalubrité sera appréciée à l'occasion d'une visite / enquête des lieux et relève de la compétence d'un agent assermenté de l'Agence Régionale pour la Santé.

LES IMMEUBLES EN SITUATION DE PÉRIL

La procédure de péril concerne tout élément bâti (murs, immeuble occupé ou non, partie d'immeuble) et les désordres constatés doivent porter atteinte à la solidité de l'édifice, ou de certains de ses éléments, intérieurs ou extérieurs, et créer un risque pour la sécurité des occupants et/ou du public. Ils doivent par ailleurs être liés à des facteurs non naturels, c'est-à-dire qu'ils doivent trouver leur origine dans une déficience de l'immeuble lui-même, ou d'un immeuble voisin, ou encore dans toute construction, telle que des éléments de voirie ou de réseaux. Le bâtiment peut être vide d'occupants mais créer un risque pour les usagers des voies, les voisins, ou de toute personne susceptible de pénétrer à l'intérieur de l'immeuble.

TOUTES SITUATIONS D'HABITAT DÉGRADÉ DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES À LA COMMUNE. LES SERVICES DE LA VILLE METTRONT ALORS EN ŒUVRE LA PROCÉDURE ADAPTÉE EN FONCTION DE LA SITUATION DU LOGEMENT OU DE L'IMMEUBLE.

"L'IMMUNOTHÉRAPIE DES CANCERS, HISTOIRE D'UNE RÉVOLUTION MÉDICALE."

À l'occasion de la sortie en librairie, le 2 janvier, du livre du Cassiden Eric Vivier, professeur d'Immunologie à l'Université Aix-Marseille et à l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille, l'auteur organise une conférence, **le samedi 12 janvier à 11h à la MEVA**, pour nous expliquer les recherches et les idées qui ont conduit à cette révolution médicale.

La conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.



QUESTIONS À ERIC VIVIER

En quoi consiste l'immunothérapie ?

C'est le traitement des maladies par notre propre système de défense, notre système immunitaire. Les médicaments d'immunothérapie ciblent donc notre système immunitaire et modulent son activité.

Contre le cancer, ces nouveaux traitements stimulent nos défenses immunitaires afin qu'elles contrôlent mieux les tumeurs et les éliminent.

Quels sont les résultats de vos recherches ?

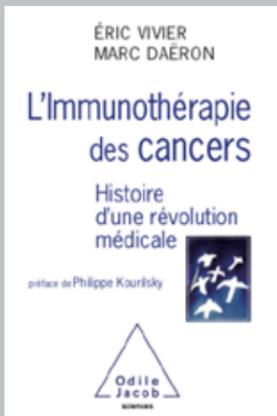
Nos recherches ont été basées au départ sur la curiosité de vouloir comprendre le fonctionnement de notre système immunitaire au niveau cellulaire puis moléculaire. Au cours de ces travaux, nous nous sommes rendus compte que nos résultats pouvaient servir de base à la génération de nouveaux médicaments qui pourraient être utiles aux patients, par exemple dans le cas du cancer.

Quels sont les cancers concernés par l'usage de l'immunothérapie ?

En théorie tous, et c'est l'une des particularités de ces traitements. Dans de plus en plus de cancers différents, on s'aperçoit que l'immunothérapie peut aider. Cela étant, il reste encore beaucoup de travail à faire pour rendre ces traitements plus efficaces et avec le moins d'effets secondaires possibles.

En quoi est-ce une révolution médicale ?

Avant, on ciblait le cancer, par chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie. Maintenant, on s'intéresse à ce qui entoure le cancer, au système immunitaire du patient, et on fabrique des médicaments qui le cible. Par ailleurs, les résultats cliniques, bien que devant être améliorés, sont inédits dans plusieurs cancers très sévères. C'est un peu comme les infections avant et après les antibiotiques.



POINT TRAVAUX

AVENUE DE PROVENCE :

• Renouvellement de 310 mètres linéaires de canalisation et de 16 branchements

Les travaux sont prévus entre le 7 janvier et le 7 avril 2019.

La circulation des véhicules sera alternée par feux tricolores. Les lieux seront remis en état les week-ends et jours fériés.

• Déplacement du portail du domaine du Bagnol en vue de la création d'un trottoir

La circulation des véhicules sera alternée voire ponctuellement interdite (une déviation sera alors mise en place). Fin des travaux prévue fin mars.

RUE DE L'ARÈNE : TRAVAUX DE DILATATION DE LA CONDUITE D'ASSAINISSEMENT

Début des travaux prévu le 7 janvier pour une durée de deux mois.

Le bas de la rue de l'Arène sera barré (du croisement avec la rue Michel Blanc jusqu'au niveau de La Poste). Le parking de La Poste ne sera pas impacté par les travaux.

Au niveau de la circulation des véhicules, une déviation par le port sera mise en place.

Ces travaux sont susceptibles d'occasionner des nuisances sonores nocturnes (pompe de relevage).

RECONSTRUCTION DU SKATE-PARK DU PARC RÉGIS VIDAL

Les opérations de préparation du chantier du skate-park sont terminées.

Les travaux de reconstruction démarrent en janvier.

RÉFECTION DU PARKING DE LA GARE

Les travaux continuent début février. Fin estimée: fin avril.

PROMENADE ARISTIDE BRIAND : CRÉATION D'ESCALIER POUR L'ACCÈS À LA PLAGE DE LA GRANDE MER.

Fin des travaux prévue fin janvier 2019.

La circulation des piétons est interdite au droit des travaux.

SENTIER DU LITTORAL EN BORD DE MER ENTRE PORT-MIOU ET PORT-PIN

Le sentier est condamné en raison du risque de chute de pierres.



Des travaux de confortement sont nécessaires afin de soutenir l'encrochement de la falaise.

L'OFFICE DE TOURISME A REPRIS SES QUARTIERS QUAI DES MOULINS.



L'OUSTAU CALENDAL PROCHAINEMENT OPÉRATIONNEL !

Les travaux se terminent et les lieux seront ouverts au public dès le 4 mars.

Il est d'ores et déjà possible de réserver l'Oustau Calendal pour toute manifestation prévue à partir du printemps 2019.

Infos/réservations auprès de S. FIORI : 04 42 18 36 29.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 04 42 18 36 60

ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DU TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE & PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES



Plan Local d'Urbanisme
intercommunal
Territoire Marseille Provence &
Périmètres Délimités des Abords
des monuments historiques



Enquête publique

DU 14 JANVIER AU 4 MARS 2019
Informez-vous et donnez votre avis!

Rendez-vous sur www.marseille-provence.fr et en mairie

ALLAUCH - CARNOUX-EN-PROVENCE - CARRY-LE-ROUET - CASSIS - CEYRESTE - CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES
- ENSUËS-LA-REDONNE - GÉMENOS - GIGNAC-LA-NERTHE - LA CIOTAT - LE ROVE - MARIIGNANE - MARSEILLE -
PLAN-DE-CUQUES - ROQUEFORT-LA-BÉDOULE - SAINT-VICTOIRE - SAUSSET-LES-PINS - SEPTÈMES-LES-VALLONS.



Du 14 janvier au 4 mars 2019, une enquête publique va se dérouler sur les 18 communes du Territoire Marseille Provence. Elle concerne le projet PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Le futur PLUi est le premier document d'urbanisme qui couvrira les 18 communes du Territoire Marseille Provence. Il propose une vision d'ensemble de l'aménagement de notre Territoire, tout en tenant compte des spécificités locales. Il fixe également les règles d'utilisation du sol, et les gabarits de construction possibles.

◀ OÙ CONSULTER LES DOCUMENTS ?

- sur le site www.registre-numerique.fr/plui-pda-marseilleprovence;
- dans les lieux d'enquête suivants : les 18 mairies du territoire Marseille Provence, les 8 mairies du secteur de Marseille ou au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence (pour la commune de Cassis les documents seront consultables au 2^{ème} étage de la mairie).

◀ QUAND ?

Du 14 janvier au 4 mars 2019, tous les documents de l'enquête publique sont accessibles sur internet et sur les lieux d'enquête. En complément, de très nombreuses permanences sont organisées dans les lieux d'enquête pour que le public puisse exposer ses observations aux commissaires enquêteurs.

Pour la commune de Cassis les permanences du commissaire-enquêteur se dérouleront aux dates suivantes :

- Lundi 14 janvier de 9h à 12h
- Mercredi 30 janvier de 9h à 12h
- Jeudi 7 février de 14h à 17h
- Vendredi 22 février de 9h à 12h
- Lundi 4 mars de 14h à 17h

◀ COMMENT S'EXPRIMER ?

3 POSSIBILITÉS :

1. Consigner ses observations sur le registre de l'enquête publique disponible dans les 27 lieux d'enquête
2. Adresser un courrier à l'attention de :
Monsieur François COLETTI
Président de la commission d'enquête PLUI/PDA
Métropole Aix-Marseille-Provence
Direction de la planification et de l'urbanisme - Territoire Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02
3. **NOUVEAUTÉ !** Désormais, il est aussi possible de déposer des remarques en ligne, sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse internet www.registre-numerique.fr/plui-pda-marseilleprovence ou à l'adresse mail dédiée plui-pda-marseille-provence@mail.registre-numerique.fr.

Pour plus d'information sur les documents de planification et notamment le PLUi, rendez-vous sur www.marseille-provence.fr et www.ampmetropole.fr.

DU SPORT ET DES LOISIRS POUR NOS JEUNES PENDANT LES VACANCES D'HIVER

STAGES MULTISPORTS

Du lundi 18 au 29 février, de 14h à 17h.

Inscriptions à partir du 28 janvier, le matin du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Fournir obligatoirement : un certificat médical mentionnant que l'enfant est apte à tous les sports; une attestation d'assurance responsabilité civile et accident; un test de natation anti-panique.



ESPACE JEUNES

A partir de 12 ans révolus.

Ouverture pendant les vacances de 14h à 19h, **du 11 au 16 février et du 18 au 23 février** (au programme : activités sportives, sortie ski, jeux...).

En période scolaire : ouverture mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h30 et mercredi, samedi de 14h à 18h.

Plus d'infos sur la page Facebook « K6 Espace Jeunes ».

ET JUSQU'AU 24 FÉVRIER, RETROUVEZ LA PATINOIRE PLACE BARAGNON

Entrée : 2,50 € (patins et casques fournis).

Ouverture pendant les vacances : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 14h à 18h. Fermée le 1^{er} janvier.

En période scolaire : ouverture le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et dimanche de 14h à 18h.

A noter :

• **Samedi 12 janvier vers 15h30** : journée au profit du Téléthon avec la galette des rois offerte à tous les petits Cassidens venus patiner, vers 15h30.

• **Vendredi 8 février de 18h à 20h** : nocturne avec musique, machine à bulles...



SÉJOURS DE SKI

Du 9 au 16 février

Pour les 6/11 ans : Saint-Michel-de-Chaillo (05).



Pour les 12/16 ans : Bardonecchia (Italie).

Retrait des dossiers d'inscription à partir du lundi 7 janvier, le matin de 8h30 à 12h, auprès de la Direction des Sports et Loisirs, Espace Sébastien D'Orso, 6 avenue Alphonse Daudet (**présenter obligatoirement** la pièce d'identité de l'enfant, votre déclaration fiscale 2017 et un chèque d'acompte de 100 €). Dépôt des dossiers d'inscription au plus tard le lundi 21 janvier.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA DIRECTION DES SPORTS ET LOISIRS AU 04 42 18 35 81.

PÊLE-MÊLE

MESSAGE DE LA DÉLÉGATION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DDEN) :

La DDEN de la circonscription de La Ciotat qui regroupe les communes de : Carnoux, Cassis, Ceyreste, Cuges-Pins, Gémenos, La Ciotat et Roquefort la Bédoule, fait appel à candidature de personnes bénévoles, désireuses d'aider et promouvoir nos écoles primaires publiques, les visiter et participer à la vie scolaire en parfaite entente avec les enseignants, les parents et les élus et ce, à travers les conseils d'école et toutes autres initiatives concernant la vie des enfants à l'école et autour de l'école.

Contactez S. VOLPE (serge.volpe@yahoo.fr) ou JM. MILCENT (jmcilcent@hotmail.fr)



INSCRIPTIONS DES ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE – RENTRÉE 2019/2020

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2016. Elles se feront sur RDV auprès de la Direction Enfance/Petite Enfance au 04 42 18 35 70. Plus d'infos sur www.cassis.fr et sur le Portail familles.



7^{ÈME} ÉDITION DE CASSIS AU JARDIN

Le traditionnel marché aux fleurs de Cassis se déroulera les **20 et 21 avril (place Baragnon et jardin public)**. Fleuristes, pépiniéristes, horticulteurs, artisan en ferronnerie, ... vous êtes invités à nous contacter au 04 42 18 36 16 / 36 64 ou par mail : v.marteaux@cassis.fr ou y.husson@cassis.fr

LA MAIRIE RECRUTE DES SAISONNIERS

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des saisonniers âgés de 18 ans et plus, pour différents services.

Dossier de candidature disponible à l'accueil de la mairie à compter du **3 janvier 2019** ou pouvant être téléchargé sur le site internet de la Ville. Les dossiers sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation **au plus tard le 28 février 2019** à la Direction des Ressources Humaines (**13 février 2019** pour les postes à pourvoir à la Police Municipale). Les dossiers reçus après cette date ne pourront être examinés. Renseignements auprès de la Direction des Ressources Humaines au 04 42 18 36 47.

BADGE RÉSIDENTS «VILLE DE CASSIS 2019»

À compter du **14 janvier**, le badge de stationnement sera en vente à l'accueil de la Police municipale tous les matins de 9h à 11h sauf les mercredis et samedis.



Il permet de stationner sur le parking de La Poste et sur les places voisines.

Sur le parking Savon*, l'abonnement permet de stationner 2 heures maximum, de 7h à 19h. De 19h à 7h le lendemain : le stationnement est gratuit. Tarif : 22€ (paiement uniquement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public).

Pièces à fournir : carte grise du véhicule domiciliée sur Cassis. Si tel n'est pas le cas, amener également un justificatif de domicile cassidien (seront acceptés : facture ERDF, France Télécom ou SEM, taxe d'habitation ou bail locatif).

L'abonnement est également accessible par les employés, non-résidents, de commerces cassidains. Le contrat de travail est une pièce justificative.

*Les emplacements pour les véhicules électriques sont destinés à la recharge des véhicules, la durée est limitée au temps de recharge, ce service est gratuit.

Quant aux parkings gérés par EFFIA (Daudet, Bestouan, Madie), l'abonnement est à retirer au parking des Mimosas. Le tarif annuel est de 30 €.

Madame le Maire et son Conseil municipal convient les Cassidens et les Cassidennes à la traditionnelle Cérémonie des vœux
Dimanche 27 Janvier à 11h30
à l'Oustau Calendal
La cérémonie sera suivie d'un apéritif.

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE CASSIS

Du 16 février au 3 mars aux Salles voûtées.

Organisée par H2Arts en partenariat avec le Café Photo Marseille, la ville de Cassis et le Conseil Départemental. Retenir sur le papier un instant qui déjà n'est plus, faire mémoire ou encore photographier ce qui est invisible pour les yeux, évanoui comme par magie, c'est le défi lancé aux photographes de la 5^{ème} édition des Rencontres Photographiques de Cassis autour du thème «**Disparition(s)**».

L'invité d'honneur cette année est Samuel Hense, photographe nantais. Il propose une série énigmatique et pleine de poésie grâce à la technique d'impression argentique. «Un visage apparaît, un corps, l'écho d'une voix, dans l'espoir ou le regret nos fantômes et fantasmes jouent dans la lumière d'un faisceau ou se cachent dans l'ombre, insaisissables...» Agnès Fontana.

Vernissage : vendredi 15 février à partir de 18h30.

Visite commentée de l'exposition : samedi 16 février.

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

À partir du samedi 5 janvier, la Métropole Aix-Marseille-Provence met à disposition des Cassidens, 3 aires de dépôt pour les sapins :

- place Saint-Michel,
- avenue de l'Amiral Ganteaume,
- parking de La Poste.

Ce dispositif vient compléter les services déjà existants, à savoir :

- la collecte des végétaux en porte-à-porte (sur rendez-vous au 0 800 94 94 08).
- la déchetterie de Cassis (Vallon des Anglais, quartier de la gare).

LA FIBRE SE DÉPLOIE SUR CASSIS AFIN D'APPORTER LE TRÈS HAUT DÉBIT ET SES DIFFÉRENTS USAGES À CHACUN DE VOUS.

Orange accompagne ce déploiement dans 60% des foyers français depuis 2007 et à Cassis. Orange vous propose de connaître votre éligibilité en vous rendant sur l'adresse : <https://reseau.orange.fr/cartes-decouverture/fibre-optique>

Si vous n'êtes pas encore éligibles, n'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir un suivi du déploiement.

Les boutiques Orange de la Ciotat, d'Aubagne et de la Valentine sont à votre service tout comme le Service Client Orange au 3900.

Une réunion publique est organisée à la MEVA, par Orange, le lundi 21 janvier à 18h30.

«MARSEILLE-CASSIS 20 KM»

Toutes nos félicitations aux deux premiers cassidens de la 40^{ème} édition :

Emmanuelle HAACK pour les femmes en 1:46:24.

Alexandre FROSINI pour les hommes en 1:20:35.

ET UN TROISIÈME PODIUM MONDIAL POUR MARJORIE GARCIA !



La Cassidienne, maréchal des logis chef et officier en poste à la brigade de gendarmerie de Cassis, a remporté le 20 octobre dernier, à Cancun (Mexique), le titre de vice-championne du monde vétérans 2018.

Ainsi se clôture une bien belle saison pour notre championne qui, rappelons-le, a remporté également la médaille d'or à Glasgow, en juin dernier, lors des championnats d'Europe.

Bravo Marjorie !

UNE NOUVELLE CABINE PHOTO À LA PRESSE DE LA RUE DE L'ARÈNE

Plus besoin de se déplacer, vous pouvez désormais effectuer toutes vos photos officielles, à Cassis, dans la nouvelle cabine e-photo agréée «Services en ligne ANTS» (passport biométrique, carte nationale d'identité, permis de conduire européen, carte vitale 2, titre de séjour).

Infos : 09 65 22 17 12/rouger-fontvert@orange.fr - C.ROUGER, Presse Papeterie Loto, 32 rue de l'Arène.

UN GRAND SUCCÈS POUR LA MANIFESTATION «LIVRES EN FUGUE AU JARDIN»

L'été dernier, l'initiative « Livres en fugue au jardin » a rencontré un franc succès.

En effet, du mois de juin et au mois d'octobre derniers, les lecteurs ont pu découvrir dans la serre installée au cœur du jardin public, une large sélection de documents, régulièrement renouvelée par l'équipe des bibliothécaires.



Ce ne sont pas moins de 3000 livres qui ont été mis à la disposition des Cassidens et des touristes à titre gracieux.

Ce projet n'aurait pas rencontré un tel succès sans la générosité de tous les particuliers qui ont fait don de leurs livres à la bibliothèque municipale.

Alors, un grand merci à tous les généreux donateurs qui ont contribué au projet !

APPEL AU DON « LIVRES EN FUGUE »

Vos livres vous encombrant ? Vous manquez de place ou vous procédez à un tri à l'occasion d'un rangement ou d'un déménagement ?

La bibliothèque municipale L'Ariane accepte les dons de livres «**en très bon état**» pour alimenter le fonds de la bibliothèque estivale (le don de livres scolaires, d'encyclopédies et de dictionnaires est exclu).

Dans le cas où les livres donnés ne seraient pas en cohérence avec les collections de la bibliothèque, ces documents seront soit :

- Donner à des associations à but non lucratif
- Intégrer à des circuits de recyclage de papier.

Pour tout dépôt de livres (sur rendez-vous), selon les critères précédemment énoncés, l'équipe de la Bibliothèque municipale est à votre disposition au 04 42 18 36 76.



JANVIER

Le retour de Mary Poppins
L'empereur de Paris
Au bout des doigts
Une affaire de famille
Asako I et II
Edmond
Mira-i ma petite soeur
Border
Douglas vies

FÉVRIER

The Happy prince
Colette
La mule
Green Book
Qu'est ce qu'on a encore fait au bon dieu?
Les estivants
La dernière folie de Claire Darling
Minuscules 2
La favorite

(sous réserve de modifications)

Retrouvez les horaires sur www.cinecalanquescassis.fr
Tél : 09 67 41 02 96

RETROUVEZ LA VILLE DE CASSIS SUR WWW.CASSIS.FR ET FACEBOOK

Si vous souhaitez être informé de la vie cassidaine, rendez-vous sur le site officiel de la ville de Cassis www.cassis.fr et sur la page Facebook ville de Cassis. Vous trouverez toutes les informations pratiques pour découvrir et vivre à Cassis aux 4 saisons.

ÉCHO DES ASSOCIATIONS

CASSIS ÉCHECS

Comme chaque année, le club d'échecs de Cassis a participé au Championnat des Bouches-du-Rhône Jeunes qui a eu lieu à Meyreuil, du 1 au 3 novembre. Onze cassidens sont venus défier les deux-cents meilleurs joueurs du département. Cette année trois jeunes du club ont fini sur le podium et se sont qualifiés pour le championnat Provence Alpes Côte d'Azur.



Emma Marchis Mouren est vice-championne catégorie benjamine, Krishnan Prasanth finit vice-champion à égalité de points avec le champion en catégorie poussins et Quentin Massardo finit champion Junior.

Sur onze participants du club, un quart s'est qualifié et a fini sur le podium, ce qui est un très bon résultat.

Il faudra attendre jusqu'en février pour savoir si nos jeunes espoirs cassidains arriveront à se classer dans les meilleurs joueurs de PACA pour atteindre une qualification pour le Championnat de France.

D'autre part, cette année, le club ouvre ses portes un jour de plus par semaine, le mercredi de 9h à 12h puis de 15h à 17h30. Ce nouveau créneau est ouvert à tous. Les autres jours de cours sont maintenus : le jeudi pour les adultes/ados à partir de 17h et le vendredi pour les enfants/ados à partir de 16h30.



De plus, une nouvelle formule est proposée : un cours parents/enfants pour que les parents puissent apprendre avec leurs enfants.

Cette année sera charnière pour le club, qui vise à développer les échecs pour tous et partout. En effet, Quentin intervient désormais dans les collèges et écoles des environs et en particulier au collège des Gorguettes Gilbert Rastoin, qui est enthousiaste et très impliqué dans ce projet.

A noter, les prochains événements organisés par Cassis Echecs :

- Tournoi Blitz (cadence très rapide), un samedi par mois, de 9h à 12h, au Centre Culturel. Récompenses pour tous les participants (médailles, coupes). Prochaine date : **samedi 19 janvier**.
- Stage de découverte et perfectionnement, la deuxième semaine des vacances de février (**du 18 au 22 février**). Possibilité de faire le stage à la demi-journée (matin ou après-midi au choix) ou journée complète. Horaires du stage : de 9h à 12h et/ou de 14h à 18h. Tarifs : demi-journée 35€/semaine - Journée complète 60€/semaine.
- 9^{ème} tournoi rapide de Cassis, **le dimanche 28 avril**. L'édition précédente du tournoi avait réuni 150 joueurs. Le tournoi dure toute la journée.

• « Flash 13 de Cassis », du 31 mai au 2 juin. Ce sera le premier tournoi de parties lentes organisé par le club d'échecs de Cassis. Les parties se joueront avec 1h30 à la pendule.

Plus d'infos au 06 37 60 22 53 / echescassis@hotmail.fr / www.cassisechecs.fr / Page Facebook : Cassis Echecs.

Madame le Maire présentera ses vœux aux présidentes et présidents d'associations ainsi qu'à leurs membres, le jeudi 31 janvier à 18h30 à la MEVA.

INFORMATION DU LIONS CLUB DE CASSIS LES CALANQUES



Le Lions Club de Cassis les Calanques récupère les lunettes dont vous n'avez plus l'usage, qui, après recyclage, sont envoyées dans les pays nécessiteux et distribuées sous notre contrôle.

Des boîtes sont à votre disposition à Cassis, chez K6 optique, à la Pharmacie Giordano et à la Pharmacie des Calanques.

Le Lions Clubs de Cassis les Calanques vous remercie par avance de votre générosité.

D'autre part, Le Lions Club de Cassis Les Calanques organise une conférence, présentée par Max Plantevin, sur « Coco Chanel », **le mardi 15 janvier à 19h au Centre culturel**.

La conférence sera suivie du verre de l'amitié. Tarif : 15 €. Infos et inscriptions au 06 07 71 62 00 / annie.dauplain@hotmail.fr.

ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13 :

L'Entraide propose, aux seniors cassidains, de nombreuses activités tout au long de l'année :

- un loto par trimestre dans les locaux de la Recampado,
- des sorties à la journée selon les propositions de l'antenne de Marseille à des prix réduits, des voyages organisés à des tarifs promotionnels avec l'agence Sabardu, avec paiement échelonné pour les petits budgets,
- écoute des problèmes rencontrés par les adhérents et recueil de leurs desiderata ou suggestions
- Liaison avec le personnel du CCAS en cas de besoin



Activités proposées par affichage au CCAS et renseignements sur place auprès de M. SERRAF, délégué de l'Entraide pour Cassis (bureau au rez de chaussée du CCAS, 10 rue Thiers)

Adhésion au tarif annuel de 15 €, assurant la personne dans les activités du club et le cadeau de Noël garni de produits du terroir, fourni par le département des Bouches du Rhône.

RENCONTRES MUSICALES DE CASSIS... NOUVELLE FORMULE !



Pendant huit années consécutives, les Rencontres Musicales ont réjoui le cœur des Cassidens avec une programmation de musique de chambre d'un niveau tout à fait exceptionnel. Depuis trois ans cette musique ne résonne plus sur notre merveilleux bord de mer ; dans cet intervalle l'ensemble Les Zippoventilés a proposé une saison de concerts d'une couleur toute différente, autour de la voix et des musiques anciennes. Si les amateurs de musique vocale et baroque se sont réjouis de cette initiative, ceux plus attachés au XIX^{ème} siècle et à la musique instrumentale auront pu ressentir une certaine frustration. C'est pourquoi Brigitte LEY a proposé à Benoit DUMON de reprendre ses Rencontres Musicales, devenues une institution pour tant de Cassidens.



Ainsi la saison de concerts cassidains des Zippoventilés fera partie intégrante des Rencontres Musicales, à laquelle s'ajouteront différents ensembles de musique de chambre d'envergure internationale pour servir la musique instrumentale des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Premier concert le dimanche 27 janvier à 17h30, église Saint-Michel !

(Programme joint en annexe)

LE TÉLÉTHON CONTINUE...

venez participer au téléthon durant tout le mois de janvier.

- **Samedi 12 janvier** :
 - vers 15h30 : à la patinoire, galette des rois offerte à tous les petits Cassidens venus patiner, vers 15h30
 - 18h : concert de Mme LEY, au Tennis Club des Gorguettes - Entrée : 10 €
- **Samedi 19 Janvier** : Tournoi de Judo, Gymnase d'Orso de 9h à 18h. Participation libre.
- **Dimanche 20 Janvier** : "Une après-midi en chansons", de 14h30 à 16h30 au Centre culture. Entrée : 10 €



ÉTAT CIVIL (liste arrêtée au 15 décembre 2018)

NAISSANCES

FIN 2017

Adam COLLIN
Lya RANSINANGUE CITEAU
Ilena BUENO

2018

Livia PAPPALARDO
Tom HAZAN
Antoine DURAND
Mia NICOLAÍ
Gaspard TOUAT
Loujain MAS FETOU
Isaac SIBA
Paul TROUBAT
Paul BARILLON
Coline HERVE
Maxime BERENGER
Orjowan BELAYADI

Maram BEN EL FELEH
Tiago TANTI
Victoria GUYADER
Tao THONGSENNHUONG
Malonn LECOMTE GUIGNARD
Mathilde MALAUZAT
Charlotte MASSON
Naïs DALLAPORTA
Gaby DOSSETTO
Shahed MAHBOULI
Ulysse TRANCHINO
Adam GASMI
Maxime BESCONT
Gabrielle GALIDIE
Giulia SORIANO
Salomé LIBERMANN
Lino CARVALHO
Alix FOUCHEREAU
Liam FRA



MARIAGES

Françoise GARRAUD et Thierry NAUJEAN
Cindy SEPULVEDA et Nader KOUKBI
Marie TECHER et Patrick MONACHINI
Maya DUPAS et Clément MENVIEL
Stéphanie LUER et Michel GIULIANI
Ana-Maria STEFAN et Anthony PEDRAJA
Camille JEAN et Pierre-Olivier SEVENET
Morgane BLONDEL et Quentin COQUET
Blandine RUF et Fabien ROMAND
Sarah KHOUAJA et Dominique LECCESE
Sandra DEHAENE et Dominique FALIBERT
Elodie SAINDRENAN et Arnaud CHABERT
Lorraine HEAM et Maxime DALLEST
Christèle DURAND et Quentin DAMERY
Giuseppina SODARO et Matthieu WOLFF
Clémentine CHOMETON et Benjamin FRESSYNET

Marion PIZZETTA et Frédéric MAZET
Hélène MARTIN et Alexandre GARNIER
Vanessa NAHABEDIAN et Eric BARTOLINI
Emmanuelle BOUTIN et Quentin GROB
Marion FERAUD et Guillaume MACHERAS
Anne-Charlotte DEVIGNE et Vincent DUBUC
Emilie VERGEZ et Raffaele BELLONI
Laura CABANAS et Nicolas GOUBIN
Kheira MADUREIRA DA SILVA et Jason MOLINER
Emmanuelle BONIS et Jérôme JAUFFRET
Sophie BOGGERO et Jean-Philippe de CESAR
Clémence COVAREL et Matthieu GONZALVEZ
Laure DUTERTRE et Joseph FERREIRA
Margot FRANÇOIS et Vincent MALÉZET
Emilie CONNAULTE et Arnaud MACHERAS
Océane TOGA et Cyprien MORIN

Clara BARET et Pierre-Yves FLATTOT
Allison AFFAGARD et Bruno CENGARLE
Sabrina AUSSENAC et Anthony DELETER
Patricia MOREAU et André RICK
Fabienne PAOLI et Lionel NICOLOSI
Nawel MASIA et Nicolas GAZÉ
Mélanie SIEPEN et Hervé MARIN
Cécile SCAPPATICCI et Patrick STRAZZULLO
Amélie HOUBRE et Damien CALVET
Marie-José CHAMPEYROL et Fabrice GRIMBERT
Béatrice CONIO et Ian GREEN
Akila BENOUMALA et Nicolas ATALLAH
Sylvie LIENARD et Stéphane MAIRESSE
Margot PERI et François BIASINI
Roselyne CLAVEAU et Philippe ARBEILLE
Madison POURCHIER et Hadrien GREEF



Décès

FIN 2017

Antoine IMPERATO
Marie POTAIN veuve KALAFATELIS
Pia ARAVECCHIA épouse POUTET
Alexandre IVLEFF

2018

Georgette RECLAR veuve MAERO
Bernard VIENNE
Jean DEYTS
Denise BRÈS veuve EYDOUX
Adrienne MAFFEI veuve LEMERRE
Jacqueline MOLINARY veuve EVRARD
Hélène MAYAUD veuve ROCHE
Henriette GRENIER épouse LÉBOULEUR
Christiane IENGO veuve MARTELLO
Louis REINIER
Mireille LAGET veuve MORIANO
Marylene LAVAL
Manuel CHANAVAZ
Marc PERRIN
Evelyne COHEN veuve SCHROËTTER
Christian TOURNAIRE
Thérèse PERRARD veuve AMARI
Marc RIBAU
Marie SIALELLI veuve BOYER
Vincent FILIPPI
René SPATAFORA
Jean FILOSA
Sultane PETENIAN épouse DI MUZIO
Louis CABAYÉ
Monique ANDRE veuve GERMANO
Gilbert LANDRIN
André FREGNI
Jean FÉLICIANO
Colette LEMÂÎTRE
Nathalie GEORGES épouse FIGAROLI
Lucienne BELLIER veuve DEVANT
Jean-Baptiste DUVAL
Joséphine D'ACCUNTO veuve VALBUSERA
Louis Noël BOSCHI
Gilbert HADJADJ

Colette MORLANS veuve CAILLOT
Louis ESTERINI
Pierre SANTONI
Dominique LAMARCHE
Arlette BUIGUËS
Adrien SAUER
Jeanne PHILIPPE veuve LEGRAND
Marie MAESTRACCI épouse FERRATA
Hubert DE SABOULIN
Alain DOUHET
André COULOMB
Josée ALFONSI
Arlette VERNERET veuve CASCIONI
Bernard JAU
Anne CADORET épouse DOUCELANCE
Carmen CUISINIER
Charlet DI LUSTRO
Monique GIANA veuve DALLEST
Jean RICHARD
Jean-Luc MEZGER
Gérard BASTIT

Madeleine CATTALAN veuve MATTEÏ
Christian GUIGGI
Yvette CAMANDONE veuve VOLPINI
Eliane LÉBOEUF veuve POTVIN
Victorine CAMBON veuve FENZI
Siham NAJI épouse GENDRON
Claude BARBE
Gisèle BRUN veuve TOMAS
Yvon ESTIENNE
Michel BARGE
Bernard PICHE
Françoise BERTRAND épouse VASSALLO
Lucien MICHAUD
Vincenette MORIN
Simonne FABRE veuve ROUSSIAU



JUSQU' AU 31 JANVIER

EXPOSITION «LES TRADITIONS DU NOËL PROVENÇAL» Crèches et Santons

Infos : 04 42 18 36 78 - www.cassis.fr
Musée municipal

JUSQU'AU 23 FÉVRIER

EXPOSITION PICTURALE «REDÉCOUVRIR LE FONDS GUINDON»

Les oeuvres de la collection Guindon retrouvent les cimaises du Musée.
Du mercredi au samedi : 10h - 12h30 et 14h30 - 17h30. Musée

JUSQU'AU 24 FÉVRIER

PATINOIRE

Place Baragnon

- En période scolaire : le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.
- Pendant les vacances : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 14h à 18h.

Fermée le 1^{er} janvier.

Entrée 2,50 € patins et casques inclus.
Infos 04 42 18 35 81

MARDI 1^{ER} JANVIER

EN DIRECT DE LA PAROISSE SOLENNITÉ DE LA VIERGE MARIE, MÈRE DE DIEU

Infos : 04 42 01 70 72
10h, Église St Michel

DU 2 JANVIER AU 28 DÉCEMBRE

SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE

Exposition permanente du mercredi au samedi. Entrée libre.
Musée municipal

DU 2 AU 4 JANVIER

CINÉ GOÛTER : UN CINÉ, UN GOÛTER, UN ATELIER ARTISTIQUE

Participation : 12 €. Infos/inscriptions auprès de Sonia au 06 86 15 13 96.
15h, Ciné-Calanques

DIMANCHE 5 JANVIER

LES SORTIES ET VOYAGES DU CENTRE CULTUREL

«LE LAC DES CYGNES» PAR LE YACOBSON BALLET AU GRAND THÉÂTRE DE PROVENCE À AIX.

Infos : acc.culturelcassis@orange.fr / 0442 01 77 73 / centreculturelcassis.com

DIMANCHE 6 JANVIER



EN DIRECT DE LA PAROISSE SOLENNITÉ DE L'ÉPIPHANIE

9h, RDV quai Barthélémy devant la Prud'homie : arrivée des Mages en bateau et départ en procession jusqu'à l'église
Infos : 04 42 01 70 72
10h, messe

LOTO DES ROIS

AVEC CHANT DE L'HYMNE CASSIDAIN PAR LES ENFANTS DE LA CHORALE DE CASSIS organisé par le Cercle Démocratique de la Méditerranée

Infos : 06 83 03 45 28,
à partir de 14h30, 1 rue Pasteur (1^{er} étage à gauche au fond du couloir)

MARDI 8 JANVIER

LIVRES ÉCHANGES

«L'ODYSSÉE D'HOMÈRE» présenté par Alain Barthélémy. Entrée libre. Infos : 04 42 01 77 73 / acc.culturelcassis@orange.fr
18h, Centre culturel

MERCREDI 9 JANVIER

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS
Gratuit. Infos : 04 96 11 12 00
De 14h à 17h, CCAS

JEUDI 10 JANVIER

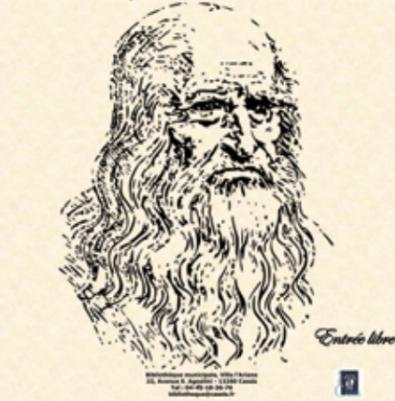
LIVRES ENTRE PARENTHÈSES

«MALAVIDA» DE MARC FERNANDEZ

Présenté par Mireille Giordano. Entrée libre. Infos : D. Simonet 04 42 01 01 36 ou J. Poncin 04 42 01 27 06
19h15, Centre culturel

DU 11 JANVIER AU 30 MARS

La Bibliothèque municipale propose
"Leonard de Vinci"
Du vendredi 11 janvier au samedi 30 mars 2019



EXPOSITION "LÉONARD DE VINCI"

préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque Municipale de Cassis. Entrée libre
Bibliothèque Municipale

LES 11 ET 25 JANVIER

PERMANENCE - «LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DE CASSIS ET DU CANTON»

assurée par le Président M. Vangermez. Infos : vangermez.claude@wanadoo.fr / 06 13 22 54 71
De 11h à 12h, MEVA

VENDREDI 11 JANVIER

CINÉ PASSION

"AU BOUT DES DOIGTS" DE LUDOVIC BERNARD

Avec Jules Benchetrit, Lambert Wilson. Présentation par Anne-Marie Collin. Inscriptions dîner débat avant le jeudi soir (18h) précédant la séance.
Tarifs : Film 7 € - Repas adhérent 16,50 €. Infos : 04 42 01 77 73.
19h, Ciné-Calanques

SAMEDI 12 JANVIER

CONFÉRENCE SUR LE LIVRE "L'IMMUNOTHÉRAPIE DES CANCERS. HISTOIRE D'UNE RÉVOLUTION MÉDICALE" D'ÉRIC VIVIER ET MARC DAËRON

Conférence présentée par Éric VIVIER
11h, MEVA (voir p.2)

LES 13 ET 27 JANVIER

RÉGATES DU CHALLENGE D'HIVER

Organisée par le Club Nautique de Port Miou (CNPM)
Infos : contact@cnport-miou.org
11h, Port-Miou et baie de Cassis

LES 13 ET 20 JANVIER

PRÉSENTATION DE LA PASTORALE

PAR LE GROUPE CALENDAL DE CASSIS
Entrée : 5 € - Infos : 04 42 01 77 73 ou par mail : acc.culturelcassis@orange.fr
15h30, Centre culturel

DU 14 AU 18 JANVIER ET DU 28 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER

LES SORTIES ET VOYAGES DU CENTRE CULTUREL

«ROME SECRÈTE»



Voyage accompagné par Jean-Michel Sanchez, Docteur en histoire de l'art et Marie Perrin, diplômée en archéologie
Infos : acc.culturelcassis@orange.fr / 04 42 01 77 73 / centreculturelcassis.com

MARDI 15 JANVIER

CONFÉRENCE «COCO CHANEL»

organisée par le Lions Club Cassis Les Calanques et présentée par Max Plantevin.
Droit d'entrée : 15€ Conférence clôturée par un verre de l'amitié
Infos/inscriptions : 06 07 71 62 00 ou par mail : annie.dauptain@hotmail.fr
19h, Centre culturel

MERCREDI 16 JANVIER

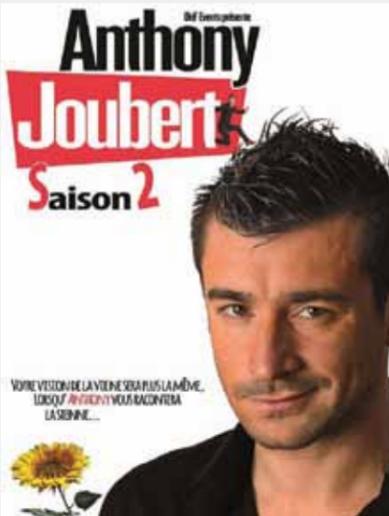
Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

SAMEDI 19 JANVIER

ÉCLATS DE RIRE, ÉCLATS DE SCÈNE

ANTHONY JOUBERT "SAISON 2"

Uniquement sur réservation. Tarif 15 €. Infos : 04 42 01 77 73.
20h30, Centre culturel



DIMANCHE 20 JANVIER

RANDONNÉE ADULTES

organisée par l'École de Plongeon de Haut-Vol Les Intrépides
Infos : les.intrepides13@yahoo.fr
Tél : 06 14 63 62 23
9h, Cap Canaille



AFM TÉLÉTHON

"RÉCITAL DE CHANTS"
Infos : 06 34 65 14 06.
14h30, Centre culturel

LUNDI 21 JANVIER

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR CASSIS

Organisée par Orange
Infos : contact@cnport-miou.org
18h30, MEVA (voir p.4)

MERCREDI 23 JANVIER

HEURE DU CONTE - CONTES MUSICAUX

présentés par Marie-Line Joly de l'Association "Muzzynote".
A partir de 3 ans.
Sur inscription à la Bibliothèque Municipale de l'Ariane : 04 42 18 36 76.
15h30, Bibliothèque municipale

JEUDI 24 JANVIER

LES SORTIES ET VOYAGES DU CENTRE CULTUREL

LE TRADITIONNEL REPAS DE LA TRUFFE

Marché aux truffes d'Aups. Déjeuner de truffes à Sillans La Cascade (restaurant Le Grand Chêne). Visite de la Cascade de Sillans.
Infos & inscriptions au 04 42 01 77 73

CONFÉRENCE "LA PROTOHISTOIRE DU PEUPLE JUIF"

Cycle de conférences présentées par Rémo Mugnaioni, Professeur à l'Université Aix-Marseille, Département des Etudes Moyen-Orientales, IREMAN.
Tarif : 10 €/séance. Infos : 04 42 01 77 73 / acc.culturelcassis@orange.fr
18h, Centre culturel

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Danielle MILON,
Maire de Cassis
et son Conseil municipal
convient les Cassidens et
les Cassidennes
à la traditionnelle
Cérémonie des vœux
DIMANCHE 27 JANVIER
11h30 à l'Oustau Calendal.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif

DIMANCHE 27 JANVIER

CONCERT «LES ZIPPOVENTILÉS»

TROMPETTE ET ORGUE

Plein tarif : 20 € - Tarif réduit : 15 €. Billetterie disponible au Centre culturel, à l'Office de Tourisme et sur place le soir du concert.

Infos : 06 17 01 15 10 ou sur www.musicalescassis.com
17h30, Eglise Saint Michel



LUNDI 28 JANVIER

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT (CDAD)

De 14h à 17h, CCAS (sans rendez-vous)

MARDI 29 JANVIER

PRÉSENTATION DES VOEUX DE CASSIS ACCUEIL

AUTOUR DE LA TRADITIONNELLE GALETTE DES ROIS.

Infos : 06 83 23 62 80.
15h, Centre culturel

JEUDI 31 JANVIER

VOEUX AUX ASSOCIATIONS PAR MME LE MAIRE

Infos : 04 42 18 36 80 ou par mail : associations@cassis.fr
18h30, Maison de l'Europe et de la Vie



Retrouvez le programme du
Cinéma Ciné Calanques
sur www.cinecalanquescassis.fr
Tél : 04 42 01 77 73

JUSQU'AU 23 FÉVRIER

EXPOSITION PICTURALE «REDÉCOUVRIR LE FONDS GUINDON»

Les oeuvres de la collection Guindon retrouvent les cimaises du Musée.
Du mercredi au samedi : 10h - 12h30 et 14h30 - 17h30. Musée

JUSQU'AU 24 FÉVRIER



PATINOIRE Place Baragnon

- En période scolaire : le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.
- Pendant les vacances : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 14h à 18h.

Entrée 2,50 € patins et casques inclus.
Infos 04 42 18 35 81

VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER

CINÉ PASSION

"THE HAPPY PRINCE" DE RUPERT EVERETT



Avec Rupert Everett, Colin Firth, Colin Morgan. Présentation par Anne-Marie Collin.

Inscriptions dîner débat avant le jeudi soir (18h) précédant la séance.

Tarifs : Film 7 € - Repas adhérent 16,50 €. Infos : 04 42 01 77 73.

19h, Ciné-Calanques

SAMEDI 2 FÉVRIER

RÉUNION DE QUARTIER LES TERRASSES DE CASSIS

10h30, Club house du Tennis Sporting club des Gorguettes

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL

"NOUVELLES PIÈCES COURTES" DE PIERRE DECOUFLÉ

Grand Théâtre de Provence - Aix en Pce
Infos & inscriptions au 04 42 01 77 73 ou acc.culturelcassis@orange.fr

ÉCLATS DE RIRE, ÉCLATS DE SCÈNE "INTRIGUES À LA COUR ROYALE"

Tarif normal : 15 € - Adhérent : 12 €
Infos : 04 42 01 77 73.

20h30, Centre culturel

DU 2 AU 10 FÉVRIER

10^{ÈME} SALON DE PEINTURE DE LA VILLE DE CASSIS

Invitées d'honneur : Marie Roux et Catherine Harley. Vernissage et remise des prix : vendredi 8 février à 18h30. Exposition ouverte tous les jours de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30. Salles voûtées

MARDI 5 FÉVRIER

CONFÉRENCE "HECTOR BERLIOZ UNE RÉVOLUTION MUSICALE AU XIX^{ÈME} SIÈCLE"

par Jean-Michel Sanchez, Docteur en Histoire de l' Art. Conférence illustrée par de nombreuses diapositives et extraits musicaux. Adhérent : 8 € / Non Adhérent : 9 €.

Infos : 04 42 01 77 73.
18h, Centre culturel

MERCREDI 6 FÉVRIER

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.

De 10h à 12h, Hôtel de ville

ATELIER CRÊPES DE LA CHANDELEUR

Organisation : "Cassis Animation", Maryse FILOSA, Groupe Folklorique Provençal. Entrée Libre
14h30-16h30, Four banal

JEUDI 7 FÉVRIER

LES SORTIES ET VOYAGES DU CENTRE CULTUREL «LA MAGIE DES ASTRES EN CÔTE D'AZUR»

Vallée du Paillon, Visite de Coaraze et ses cadrans solaires. Déjeuner sur la Promenade des Anglais. Observatoire scientifique et historique de Nice.
Infos & inscriptions au 04 42 01 77 73.

LIVRE ENTRE PARENTHÈSES

« L'ÉVANGILE SELON PILATE » D'ÉRIC EMMANUEL SCHMITT



Présenté par Monique Picard. Entrée libre.

Infos : D. Simonet 04 42 01 01 36 ou J. Poncin 04 42 01 27 06.

19h15, Centre culturel

LES 8 ET 22 FÉVRIER

PERMANENCE - «LES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DE CASSIS ET DU CANTON»

assurée par le Président M. Vangermez.
Infos : vangermez.claude@wanadoo.fr / 06 13 22 54 71

De 11h à 12h, MEVA

DIMANCHE 10 FÉVRIER

EN DIRECT DE LA PAROISSE MESSE AVEC SACREMENT DES MALADES

Infos : 04 42 01 70 72.

10h, Église Saint Michel

LES 10 ET 24 FÉVRIER

RÉGATES DU CHALLENGE D'HIVER

organisée par le Club Nautique de Port-Miou. Contact@cnport-miou.org
11h, Port Miou et Baie de Cassis

MERCREDI 13 FÉVRIER

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

PERMANENCE SANS RENDEZ-VOUS

Gratuit. Infos : 04 96 11 12 00

De 14h à 17h, CCAS

DU 16 FÉVRIER AU 3 MARS

5^{ÈME} ÉDITION DES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES DE CASSIS

THÈME : "DISPARITION(S)"

Invité d'honneur : Samuel Hense, photographe nantais. Organisée par H2Arts en partenariat avec le CPM, la ville de Cassis et le Conseil Départemental.

Vernissage : vendredi 15 février à 18h30
Visite commentée de l'exposition : samedi 16 février.

Salles voûtées

DIMANCHE 17 FÉVRIER



EN DIRECT DE LA PAROISSE MESSE AVEC RENOUVELLEMENT DU SACREMENT DE MARIAGE

Infos : 04 42 01 70 72

10h, Église Saint Michel

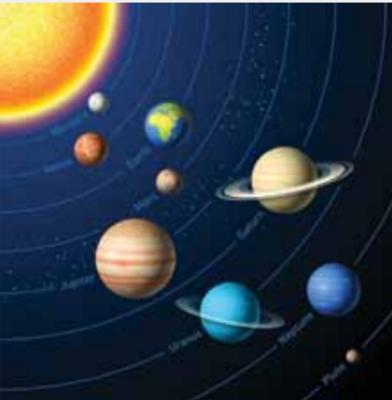
LES 20 ET 22 FÉVRIER

CINÉ GOÛTER : UN CINÉ, UN GOÛTER, UN ATELIER ARTISTIQUE

Participation : 12 €. Infos/inscriptions auprès de Sonia au 06 86 15 13 96.

15h, Ciné-Calanques

VENDREDI 22 FÉVRIER



CONFÉRENCE «DÉCOUVERTE DE LA PLANÈTE PLUTON»

organisée par le Cercle Nautique de Cassis et présentée J.M. CHOQUE, Conférence ouverte à tous et gratuite.

Rens : cerclenautiquecassis@sfr.fr

18h30, Yacht Club de Cassis

DIMANCHE 24 FÉVRIER

ESCALADE ADULTES



Organisée par l'Ecole de Plongeon de Haut-Vol Les Intrépides

Infos : les.intrepides13@yahoo.fr ou par tél au 06 14 63 62 23

9h, Les calanques Cassis

LUNDI 25 FÉVRIER

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT (CDAD)

De 14h à 17h, CCAS (sans rendez-vous)

MARDI 26 FÉVRIER



LIVRES ÉCHANGES «L'ART DE PERDRE» D'ALICE ZENITER

Livre présenté par Colette BOUIS. Entrée libre.

Infos : 04 42 01 77 73 ou acc.culturelcassis@orange.fr

orange.fr

18h, Centre culturel

MERCREDI 27 FÉVRIER



HEURE DU CONTE - CONTES MUSICAUX

présentés par Marie-Line Joly de l'Association "Muzzynote".
A partir de 3 ans.

Sur inscription à la Bibliothèque Municipale de l'Ariane : 04 42 18 36 76.

15h30, Bibliothèque municipale

JEUDI 28 FÉVRIER

CONFÉRENCE "LA PROTOHISTOIRE DU PEUPLE JUIF"

Cycle de conférences présentées par Rémo Mugnaioni, Professeur à l'Université Aix-Marseille, Département des Etudes Moyen-Orientales, IREMAN.

Tarif : 10 € /séance. Infos : 04 42 01 77 73 / acc.culturelcassis@orange.fr

17h30, Centre culturel

Vos ÉLUS vous REÇOIVENT

Danielle MILON

Maire de Cassis
Vice-présidente du Conseil Départemental des Bouches du Rhône vous reçoit sur rendez-vous
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Philippe DENONFOUX

1^{er} Adjoint délégué aux travaux, aux marchés publics et aux N.T.I.C.

Sur rendez-vous,
Hôtel de ville – 1^{er} étage

Dominique MATEO

Adjointe déléguée à la petite enfance, à l'enfance et aux affaires scolaires

sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Pascal CHAIX

Adjoint délégué à la vie économique, au commerce et à l'artisanat

Sur rendez-vous,
Hôtel de ville – 2^{ème} étage
ou annexe des salles voûtées

Martine MAZEROLLE

Adjointe déléguée aux affaires sociales, à l'emploi et à l'insertion

sur rendez-vous
CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

Michel MORTELETTE

Adjoint délégué à la jeunesse et au sport

sur rendez-vous,
Direction des sports - Espace d'Orso

Lydia BERTRAND

Adjointe déléguée aux finances

Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Marc de CANEVA

Adjoint délégué au développement durable, aux espaces naturels et zone de mouillage

Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Patricia HATEMIAN

Adjointe déléguée à la vie associative, traditions et patrimoine

Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Christophe REYMOND

Conseiller municipal délégué aux affaires culturelles

Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Guillaume MACHERAS de MONTILLET

Conseiller municipal délégué au tourisme

sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage
Office de Tourisme

Fabrice JULLIEN FIORI

Conseiller territorial en charge des transports

Sur rendez-vous
Hôtel de ville – 2^{ème} étage

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au Bureau des élus

Soit par téléphone : 04 42 18 36 22

Soit par courriel : elus@cassis.fr



Retrouvez le programme du
Cinéma Ciné Calanques
sur www.cinecalanquescassis.fr
Tél : 04 42 01 77 73